



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme et libertés publiques

Question écrite n° 87189

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'absence d'une réponse européenne unique et cohérente à la campagne dite des caricatures de Mahomet. En effet, il peut paraître quelque peu surprenant que l'Union européenne ne se soit pas penchée sur cette question, tout à la fois pour demander des explications sur la position d'un ou plusieurs de ses membres, ni pour leur exprimer sa solidarité devant la violence et la vindicte de la foule. L'Europe a été mise au pilori malgré tout, alors même qu'elle n'adoptait, semble-t-il, aucune position commune, face à ce déchaînement de violences souvent manipulé, même si elle correspondait à un réel sentiment de mécontentement devant cette marque d'offense aux croyances au sein des communautés musulmanes. La France, qui compte une des plus importantes, si ce n'est la plus forte communauté musulmane en Europe, se devrait de prendre une initiative fondatrice d'apaisement et d'explication sur ce dossier. Et ce, en raison même de sa tradition de laïcité, sa voix serait d'autant plus entendue. Il lui demande donc ce que le Gouvernement compte entreprendre en ce domaine.

Texte de la réponse

Les événements auxquels a donné lieu la publication des caricatures du prophète Mahomet dans certains médias européens ont fait l'objet de déclarations et d'actions concertées au niveau européen. L'Union européenne, notamment au travers de la présidence autrichienne, des ministres réunis lors du Conseil affaires générales extérieures (CAG-Relex) et du haut représentant pour la PESC Javier Solana, s'est montrée extrêmement active afin de faire entendre la voix de l'Europe. Elle a montré à l'occasion de cette crise un front uni et solidaire mais aussi une réactivité et une rigueur exemplaires. Tout d'abord, la présidence autrichienne a fermement condamné le 4 février 2006 les attaques contre les citoyens et bâtiments européens. Elle a ainsi déclaré : « La présidence de l'Union européenne condamne la vague d'attaques et de menaces contre les biens et citoyens européens qui ont culminé aujourd'hui dans les attaques contre les bâtiments officiels de l'UE et des États membres dans les territoires palestiniens ainsi que dans les incendies criminels contre les ambassades danoise, suédoise et norvégienne à Damas. De tels actes ne peuvent en aucune façon être légitimés et sont parfaitement inacceptables. La présidence de l'UE demande à toutes les autorités concernées de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens et des biens européens. » Ensuite, M. Javier Solana, haut représentant pour la PESC, le Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et le Secrétaire Général des Nations unies ont adopté le 7 février dernier une déclaration conjointe afin d'appeler à un dialogue renouvelé. Des contacts avaient au préalable été établis entre la présidence autrichienne, le ministre des affaires étrangères danois et des dirigeants islamiques afin de trouver une solution à la crise en cours. Par ailleurs, le CAG-Relex du 27 février 2006 a affirmé « sa totale solidarité avec tous les pays dont les citoyens ou les missions diplomatiques ou consulaires ont été pris pour cible » et a défendu la liberté d'expression en la qualifiant « d'indispensable à une société libre et ouverte » et de « droit fondamental et (d')élément essentiel du débat démocratique ». Il a également condamné « fermement toutes les violences et les menaces à l'encontre des citoyens et des biens de l'Union européenne et de ses États membres ». Il a également déclaré encourager activement le dialogue, ainsi que la compréhension et le respect mutuels entre les cultures par le biais de tous

les mécanismes existants. Au premier rang de ceux-ci se trouve le partenariat eurolancé à Barcelone en 1995, qui tend à faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échanges et de coopération. La fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures des pays du partenariat euro-méditerranéen et l'initiative « Alliance des civilisations », lancée par les premiers ministres turc et espagnol sous les auspices du Secrétaire Général des Nations unies le 25 février dernier, bénéficient d'un soutien sans réserve exprimé par l'Union européenne, rappelé à l'occasion du Conseil européen des 15 et 16 juin derniers. Enfin, il faut aussi rappeler le lancement dans le courant de l'année 2006 d'un atelier culturel méditerranéen, à l'initiative du Président de la République, qui rassemblera créateurs, penseurs et décideurs originaires des deux rives de la Méditerranée. L'objectif de cet atelier culturel est de valoriser la compréhension des cultures et les échanges entre les sociétés civiles du monde méditerranéen. Cette initiative, chère à la France, consiste en un cadre de travail non-gouvernemental de durée limitée. Ce séminaire d'une année sera ouvert aux sociétés du Maghreb, du Machrek, du Golfe, de l'Europe du sud, de la Turquie et d'Israël. La première conférence aura lieu à Paris en septembre 2006. La France s'inscrit pleinement dans cette dynamique et a exprimé sa condamnation des violences commises au Moyen Orient ainsi que sa solidarité avec les autres pays européens visés. De plus, elle participe activement à de nombreux forums de discussion existants sur la question. Elle entend continuer à travailler dans ce sens dans l'avenir et ainsi promouvoir le dialogue des cultures en collaboration étroite avec ses partenaires européens et musulmans.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87189

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1981

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8309